



Paris et régions, le 13 avril 2026

Lettre ouverte à la ministre de la Culture

Matinales filmées des radios locales ICI sur France 3 : empêchez le fiasco !

Madame la Ministre,

48 journalistes employés par le service public verront leur contrat s'arrêter brutalement à la fin du mois de juin 2026. Ces journalistes éditeurs visuels sont chargés de mettre en images les matinales radio du réseau ICI de Radio France (ex France Bleu) sur France 3. Employés par un sous-traitant, l'agence de presse Edenpress, ils sont les victimes directes des économies exigées de l'audiovisuel public.

En 2026, France Télévisions, qui finance ce service depuis 2019, doit réaliser 80 millions d'euros d'économies. Le groupe a exigé une réduction de deux millions d'euros sur la facture de ces « matinales filmées » auprès de Radio France, qui, en cascade, a résilié son contrat avec Edenpress.

C'est donc un véritable plan de licenciements qui ne dit pas son nom et qui laisse les journalistes d'Edenpress sans aucune perspective professionnelle, ni chez Radio France ni chez France Télévisions. Sans même une indemnité, alors qu'ils enchainent depuis l'origine des contrats précaires, sous la forme de CDDU reconduits à chaque grille.

Ces journalistes sont pourtant essentiels aux « matinales filmées » largement soutenues par la tutelle. Placés en lien permanent avec les équipes de la radio et avec un rédacteur en chef de France Télévisions, ils assurent plusieurs métiers en un seul : tâches éditoriales et iconographiques (sélection d'images en rapport avec le sujet traité en radio, rédaction de bandeaux avec des brèves régionales, rédaction de titres) mais aussi techniques (gestion du studio, maîtrise de la réalisation et de la diffusion).

Se passer d'eux est un grand saut dans l'inconnu. Radio France propose une alternative appauvrie et automatisée, mais les outils ne sont pas prêts, ce qui promet de faire porter la charge de travail et le stress sur les techniciens du son, qui seront probablement appelés à vérifier la diffusion du flux vidéo, en plus de leur matinale radio. Côté télévision, l'appauvrissement sera patent (disparition des bandeaux d'info et du nom des intervenants, des images d'illustration, etc), et les audiences déjà modestes pourraient bien plonger encore.

Ces perspectives ont de quoi révolter les personnels du service public. Dans les radios locales du réseau ICI, les lettres ouvertes se multiplient pour manifester une solidarité avec les éditeurs visuels et interpeller la direction. Des journalistes et des animateurs radio retirent leur droit à l'image, ce qui perturbe l'antenne télé. De leur côté, les journalistes d'Edenpress multiplient grèves et débrayages, qui ont notamment affecté la couverture des élections municipales.

Le SNJ-CGT et le SNJ ont toujours été critiques face au rapprochement radio-télé, au recours à la sous-traitance et à la situation ultra-précaire des journalistes éditeurs visuels. Mais aujourd'hui, nous dénonçons le fiasco social et industriel qui se dessine.

Nous vous appelons donc à réinterroger la décision prise par Radio France et France Télévisions de se passer des journalistes éditeurs visuels. Il est temps d'engager avec eux un véritable dialogue, afin de voir dans quel cadre ceux-ci peuvent continuer à travailler pour l'audiovisuel public.

Nous vous appelons à intervenir pour garantir la qualité de l'offre du service public local et le respect des usagers, à véritablement œuvrer pour « améliorer le service public », comme vous l'avez dit dans votre interview à France Inter le 30 mars dernier.

Nous vous prions, Madame la Ministre, de recevoir l'expression de nos salutations syndicales les meilleures.

SNJ-CGT Radio France, SNJ-CGT France Télévisions, SNJ Radio France, SNJ France Télévisions